

DIRAM 2021

DU 15 AVRIL AU 30 OCTOBRE 2021

Règlement Particulier de l'Epreuve.

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.

Les conditions du règlement particulier priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Compétition par équipe de 4 joueurs

Chaque équipe est composée de 4 joueurs, dont au moins un directeur de club, membre de l'ADGF

Les joueurs doivent être à jour de licence et de certificat médical, les directeurs membres de l'ADGF doivent être à jour de leur cotisation.

Lors de la remise des prix, le directeur portera la cravate de l'association, par ailleurs, il veillera à ce que ses équipiers soient en tenue correcte.

FORME DE JEU

La formule de jeu est un AM-AM sur 18 trous, Stableford net, sont retenues les deux meilleures balles en net par trou. Départ en shot gun à 9h30 pour les tours de qualification et à 9h pour la finale

Départs repères 3 pour les messieurs et repères 5 pour les dames. Les coups reçus sont limités à 24.

Sur le classement général net par équipe et le classement individuel directeur, les trois premiers net de chaque classement seront primés. L'équipe classée 1^{ère} brut sera également récompensée. Le Net prime le Brut.

QUALIFICATIONS ET FINALE

5 qualifications sont organisées sur les parcours suivants :

- LE GOLF DE TOURAINE
- LE GOLF DU MEDOC
- LE GOLF DU GOUVERNEUR
- LE GOLF D'ORMESSON
- LE GOLF DE MERIGNIES

La finale a lieu le mardi 26 octobre 2021 au Racing Club de France – La Boulie. 25 équipes peuvent participer.

Les équipes qualifiées sont les suivantes :

- Le vainqueur 2019, les équipes des clubs organisant une qualification, une équipe du club recevant la Finale, une équipe du président de l'ADGF, deux équipes du créateur du DIRAM, Jacques d'Arnaudy, une équipe par partenaire, une équipe du comité DIRAM, treize équipes issues des qualifications

Le nombre d'équipes qualifiées pour la finale dépend du nombre d'inscrits à la qualification, ainsi si la qualification comporte :

- Moins de 7 équipes, il y aura une seule équipe qualifiée
- Moins de 13 équipes, il y aura 2 équipes qualifiées
- Entre 14 et 25 équipes, il y aura 3 équipes qualifiées.

ENGAGEMENT

Les inscriptions des équipes et des équipiers se font auprès de chaque club recevant une épreuve

Date limite d'inscription fixée 7 jours avant la date d'une qualification

Les droits d'engagement fixés à 270€ par équipe pour une qualification et à 320€ par équipe pour la finale

Ces droits d'engagement incluent les droits de jeu et le déjeuner.

Chaque club peut autoriser une reconnaissance s'il en a la possibilité et en fixe lui-même les conditions.

COMITE DE L'EPREUVE

Pour les qualifications : il sera composé de trois personnes : le directeur du club recevant l'épreuve, un ou deux membres du comité d'organisation du DIRAM, à défaut, un ou deux membres du comité directeur de l'ADGF, à défaut, un ou deux membres de l'ADGF par ordre d'ancienneté dans la profession

Pour la finale : Le directeur du club recevant la Finale et deux membres du comité d'organisation du DIRAM.

TEMPS DE JEU

Le temps de jeu imparti pour 18 trous est de 4h40. Un coup de trompe marquera la fin de partie. Le jeu s'arrêtera immédiatement, le marqueur fera une croix pour le score du trou en cours et de ceux restant à jouer. Il en va de même pour le score individuel du directeur. Toute équipe continuant à jouer après le coup de trompe sera disqualifiée.